

ques (c. 24) de 1934. C'est alors qu'a pris fin le pouvoir d'expansion saisonnière et additionnelle des émissions garanties par les dépôts aux réserves centrales d'or. La loi pourvoyait à la réduction graduelle des billets de banque en circulation pendant quelques années, tel qu'il est expliqué à la p. 982. Comme résultat de ces changements, les données courantes sur la circulation des billets de banque ne peuvent être comparées avec celles des années antérieures. Toutefois, les statistiques de tous les billets entre les mains du public en général sont comparables. La circulation publique comprend les billets des banques à charte de même que ceux du Dominion et de la Banque du Canada, à l'exclusion de ceux que les banques détiennent comme réserves. C'est sur cette base que s'appuient les statistiques contenues dans le tableau 6.

#### 6.—Billets en circulation entre les mains du public, 1926-38.

Année.	Moyennes des chiffres de la fin du mois.			Moyennes des chiffres quotidiens du total.	
	Banques à charte. <sup>1</sup>	Dominion ou Banque du Canada. <sup>2</sup>	Total.	Mon-tant. <sup>3</sup>	Par tête. <sup>4</sup>
	\$	\$	\$	\$'000,000	\$
1926.....	168,885,995	26,314,706	195,200,701	195	20.63
1927.....	172,100,763	27,793,500	199,894,263	198	20.55
1928.....	176,716,979	28,803,340	205,520,319	204	20.74
1929.....	178,291,030	30,003,870	208,294,900	205	20.44
1930.....	159,341,085	28,812,059	188,153,144	185	18.12
1931.....	141,969,350	28,572,011	170,541,361	167	16.09
1932.....	132,165,942	28,483,686	160,649,628	158	15.04
1933.....	130,362,488	29,066,051	159,428,539	157	14.70
1934.....	135,537,793	30,547,720	166,085,513	163	15.06
1935.....	125,644,102	47,288,651	172,932,753	169	15.45
1936.....	119,507,306	66,934,958	186,442,264	182	16.50
1937.....	110,259,134	94,876,384	205,135,518	200	17.99
1938.....	99,870,493	109,748,030	209,618,523	205	18.29

<sup>1</sup> Circulation brute des billets des banques à charte. <sup>2</sup> Emission totale, moins les billets détenus par les banques à charte et les billets déposés dans les réserves centrales d'or jusqu'en mars 1935. <sup>3</sup> Moyennes annuelles des chiffres quotidiens fournis par la Banque du Canada. <sup>4</sup> Chiffres basés sur la population estimative telle qu'indiquée à la page 117.

### Section 4.—Réserves monétaires.

#### Sous-section 1.—Réserves de la Banque du Canada.

Le tableau 3, à la p. 929 de l'Annuaire de 1936, mettait sous les yeux la composition des réserves d'or canadiennes détenues par le gouvernement de 1905 à 1934. La Banque du Canada détient ces réserves d'or depuis mars 1935. Sous l'empire de la loi du fonds du change (c. 60, 1935), effective en juillet 1935, elles doivent être évaluées au prix courant du marché de l'or. Le graphique de la p. 979 fait voir l'effet de la revaluation à partir de la date mentionnée ci-haut. Les nouvelles données paraissent maintenant sous l'item "réserves" du côté de l'"actif", au tableau 1, p. 978.

#### Sous-section 2.—Réserves en espèces des banques à charte au Canada.

**Avant l'établissement de la Banque du Canada.**—Jusqu'en mars 1935, les réserves en espèces ayant cours forcé étaient constituées en partie par les billets du Dominion (voir pp. 978-979) et en partie par la monnaie et le billon d'or et la monnaie divisionnaire, comprenant ces formes d'espèces détenues par les banques elles-mêmes et comme dépôts dans les réserves centrales d'or. Autant que ces réserves étaient en or de fait ou des billets du Dominion garantis par de l'or, elles étaient sujettes aux influences expansives ou contractives des importations ou exportations d'or monétaire provenant de la balance des paiements internationaux du Canada, tant que le Canada était monométalliste-or.